

CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION ANNUELLE/QUADRIENNALE EN ETP ET CRITERES ET INDICATEURS D'ACTIVITE EN ETP

* Indicateurs repris dans la déclaration annuelle d'activité d'ETP demandée par l'ARS (MA25/10/2023)

Les autres indicateurs servent à compléter l'évaluation annuelle.

	Auto-évaluation annuelle
Modalités	<p>Exemple : réunion biannuelle de l'équipe d'éducation pour l'analyse des critères et indicateurs à partir de la Base de recueil de données (tableaux Excel, base FM pro...), de questionnaires, d'entretiens, table ronde, ...</p> <p>Pour l'auto-évaluation quadriennale : Réunion de l'équipe d'éducation en fin de 3^{ème} année avec analyse des effets et évolutions du programme à partir de la base de données et des autres outils du système d'information (tableaux Excel...)</p>
Critères	<p>Fonctionnement du programme d'ETP</p> <p>Mise en œuvre du programme d'ETP</p> <p>Acquisition des compétences</p> <p>Participation d'une association de patients ou d'un patient dans le programme</p> <p>Satisfaction du programme</p> <p>Qualité de vie</p> <p>Impact bioclinique</p> <p>Coordination et financement du programme</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Point faibles, difficultés et points forts de mis en œuvre du programme, axes d'amélioration ou de maintien de la qualité du programme (objectifs, actions concrètes, moyens, délai), domaines d'évaluations et objets d'évaluation prévus pour les prochaines auto-évaluations annuelles.</p> <p>Pour l'auto-évaluation quadriennale : Évaluation des effets du programme sur les bénéficiaires, le fonctionnement de l'équipe, l'intégration dans l'offre globale de soins.</p> <p>Analyse des critères et indicateurs d'évaluation du patient (acquisition de compétences, état de santé, qualité de vie) et du programme</p> <p>Évolution du programme dans sa mise en œuvre et sa structuration</p>
Indicateurs	<p>N.B : Mêmes indicateurs pour les évaluations annuelles et quadriennales</p>

Fonctionnement du programme d'ETP :

Niveau de conformité entre le calendrier prévisionnel et sa réalisation ;

Nombre de supports (référentiels, plaquettes, brochures, vidéos, site internet ...) réalisés ou actualisés dans l'année ;

Mise en œuvre du programme d'ETP :

Entrée dans le programme :

*Nombre de patients ayant bénéficié d'un D.E. dans l'année :

Dont *Nombre de patients ayant bénéficié d'un DE en e-ETP :

* Nombre de patients ayant bénéficié d'un D.E orientés par un professionnel de santé :

* En dehors de l'hôpital (dont médecin traitant) :

* Lors d'une hospitalisation :

* Lors d'une consultation externe :

Séance d'ETP et Mode de Prise en Charge

* Nombre de patients pris en charge (file active) :

* Au cours d'une hospitalisation en établissement de santé uniquement (HDJ, HDS, HC) :

* En soins externes d'un établissement de santé uniquement (patient va à l'hôpital en soins externes pour une séance d'ETP) :

* En programme mixte (en hospitalisation et en soins externe si la majorité de séances en soins externes) :

* En soins de ville uniquement (MSP, associations, réseau ...) :

* Autre mode de prise en charge à chiffrer et à expliquer

* Nombre de séances d'ETP collectives proposées et réalisées par an

Dont *Nombre de séances d'ETP collectives en e-ETP

* Nombre moyen de patients par séance d'ETP collectives ;

* Nombre de séances d'ETP individuelles réalisées par an :

Dont *Nombre de séances d'ETP individuelles réalisées en e-ETP :

* Nombre de proches et/ou aidants du patient ayant participé au programme ;

* Nombre de séances d'ETP avec participation de proches et/ou aidant du patient ;

* Nombre de séances exclusivement destinées exclusivement aux proches et/ou aidants du patient.

Sortie du programme

* Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet (1 DE + 2 séances + 1 évaluation + modalités de suivi)

*quel que soit le mode de prise en charge

*au cours d'une hospitalisation complète ou de jour :

*au cours d'une venue en soins externes :

*au cours d'une venue en mixte (hospitalisation et en soins externes) :

* Nombre de patients ayant bénéficié d'une évaluation individuelle des compétences acquises :

Modalités de suivi – Coordination du parcours de soins

* Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet lors d'une *offre initiale* :

* Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet lors d'une *offre de suivi/ renforcement* :

* Nombre de patients nécessitant une offre d'ETP de renforcement ou une offre d'ETP de reprise :

*Une offre d'ETP de suivi ou de renforcement est-elle proposée au sein de la structure ? : oui / non

Nombre de patients pour lesquels la synthèse du D.E. a été transmise au médecin traitant ;

* Nombre de patients, ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet, pour lesquels la synthèse de l'évaluation finale des compétences avec les modalités de suivi a été transmise au médecin traitant.

Nombre de patients ayant arrêté prématurément leur programme :

Autres indicateurs facultatifs mais utiles pour l'évaluation quadriennale

Acquisition des compétences à l'issu de l'évaluation finale : nombre de patients ayant totalement / partiellement / non acquis les compétences fixées à l'issue du DE (exemple de critères d'acquisition des compétences : la compréhension de la maladie, du traitement, de la prise en charge, du suivi ; la maîtrise des aspects techniques ; leur compréhension ; la maîtrise des stratégies ; le vécu de la maladie).

Satisfaction à l'issu du programme (par exemple, échelle de 0 à 10 par exemple)

Qualité de vie (échelle analogique de santé, questionnaire de qualité de vie type SF12 ...)

Ressources humaines

* Nombre d'intervenants directs auprès des patients dans le programme, formés en ETP, en équivalent temps plein par profession (médicales, paramédicales, autres : psychologue, assistance sociale, secrétaire ...) :

* Autres intervenants professionnels directs non formés à l'ETP :

Intervention de patients, d'aidants ou d'association (agrée ou non) intervenants dans le programme

* Une association agréée ou non (au titre de l'article L 114-1 du code de la santé publique) participe-t-elle au programme ? :

Nom de l'association et coordonnées :

* Nombre de patients non formés à l'ETP qui interviennent dans :

* La construction du programme,

* L'animation du programme,

* L'évaluation du programme ;

* Nombre de patients formés à l'ETP qui interviennent dans :

* La construction du programme,

* L'animation du programme,

* L'évaluation du programme.

Indice de Précarité

* Utilisation du score EPICE simplifié / oui-non ;

* Nombre de patients précaires selon le Score EPICE simplifié (> 30).

Autre impact bioclinique (optionnel, à définir selon les programmes) :

Nombre d'hospitalisations en urgence pour la pathologie concernée dans l'année ;

Nombre et durée d'arrêt de travail en lien avec la pathologie ;

Nombre de décès dans l'année ;

Nombre complications aiguës / chroniques ;

Financement :

Autre(s) source(s) de financement que l'ARS : oui/non